



Projet d'extension de la Réserve naturelle nationale des Sagnes de La Godivelle

Rapport de présentation Etat des lieux du patrimoine naturel et des usages

Juillet 2017



Réserve Naturelle Nationale
SAGNES DE LA GODIVELLE



SOMMAIRE

A. HISTORIQUE DU PROJET	3
B. PROJET DE PERIMETRE ET SUPERFICIE APPROXIMATIVE	4
• Périmètre d'extension	4
• Situation foncière	5
C. PATRIMOINE NATUREL	6
1. Etat des connaissances	6
• Habitats	6
• Faune - Flore	6
2. Habitats naturels	8
3. Faune - Flore	10
4. Contribution à la SCAP	12
D. USAGES EN VIGUEUR	14
1. L'agriculture	14
• Productions principales	14
• Surfaces agricoles et exploitations	14
• Pratiques et fertilisation	14
• Gestion agro-environnementale	17
2. La sylviculture	18
3. La chasse	18
• Chasse communale	18
• Chasse au Lac d'en Bas	18
• Chasses privées	18
4. La pêche	19
• Pêche en rivière	19
• Pêche au Lac d'en Bas	19
5. Le tourisme et autres activités de loisir	20
E. CALENDRIER DE LA CONCERTATION	21

A. HISTORIQUE DU PROJET

C'est suite à une opportunité foncière que la Réserve naturelle nationale des Sagnes est créée.

A la fin des années 1950, la CECA s'implante à La Godivelle pour exploiter le gisement de diatomite du Lac d'en Bas. Elle loue le plan d'eau et achète les zones humides attenantes ainsi qu'un lot de parcelles à la Coualle Basse. Lorsque la société cesse l'exploitation quelques années plus tard, elle restitue le lac à son propriétaire et cède les autres terrains à la SAFER.

A sa remise en eau, le Lac d'en Bas et sa tourbière sont remarqués des naturalistes pour son avifaune nicheuse. L'Atelier des Sites et Paysages et l'association de préfiguration du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne font des propositions d'achat. En parallèle, le Parc élabore un projet de Réserve. C'est finalement le Ministère des Affaires culturelles et de l'Environnement qui fait l'acquisition des terrains. L'Etat procède au classement de 24 ha de tourbières par Arrêté ministériel en 1975.

Cet historique explique le périmètre morcelé de la Réserve naturelle, qui n'inclut qu'une partie limitée des tourbières de La Godivelle. Des zones importantes, similaires d'un point de vue écologique et présentant un fort intérêt patrimonial, sont restées en dehors du site protégé. Ainsi la Réserve naturelle ne représente que 34 % de la tourbière du Lac d'en Bas et 20 % de la Coualle Basse. La surface restreinte est rapidement parue insuffisante pour protéger efficacement les milieux et les espèces. De plus, l'incohérence du périmètre nuit à la lisibilité de la Réserve et à la compréhension des limites par les usagers.

Dès les années 1980, les premières études scientifiques soulignent l'exiguïté du site protégé et la nécessité de l'étendre. BRUNHES et al. (1981) propose d'inclure toute la « zone palustre » entourant le lac dans la Réserve. COQUILLARD & GUEUGNOT (1990) démontrent l'importance de l'extension de la Réserve au secteur des Crouzeix. Ils préconisent l'achat du tremblant et du lac puis leur classement dans l'objectif de contrôler les niveaux d'eau.

En 1987, la CARENE, dans le cadre de l'inventaire régional des tourbières, préconisait un élargissement aux quatre complexes tourbeux de la commune : les Chastelets, le Lac d'en Bas, la Plaine Jacquot et la Coualle Basse.

En 1997, le CNPN demande au gestionnaire d'étudier son agrandissement afin d'englober les tourbières du Lac d'en Bas et de la Coualle Basse. Le CNPN exprime aussi le souhait d'une intégration de la gestion du bassin versant immédiat dans les prérogatives de la Réserve et demande en particulier qu'un diagnostic agricole soit réalisé. La même année, les quatre tourbières ainsi que le bassin versant de La Godivelle sont proposés comme sites ZSC pour la constitution du réseau Natura 2000.

Devant la difficulté de l'élargissement de la Réserve naturelle, le Comité consultatif propose en 1998 deux périmètres d'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB) sur les tourbières Coualle Basse et Lac d'en Bas et constituant ainsi une zone tampon. La même année, le Parc propose aussi un APPB pour les Chastelets. Ces projets sont restés en suspens.

Afin de faciliter la gestion des tourbières de La Godivelle, le Parc des Volcans a mené ces dernières années plusieurs actions de maîtrise foncière et d'usage. Cette situation offre de nouvelles perspectives pour l'extension du périmètre de la Réserve naturelle. La déclinaison en Auvergne de la Stratégie nationale de création des aires protégées (SCAP) donne le cadre de cette démarche

B. PROJET DE PERIMETRE ET SUPERFICIE APPROXIMATIVE

➤➤ Périumètre d'extension

Le projet d'extension de la RNN des Sagnes de La Godivelle porte sur l'agrandissement du périmètre existant aux quatre tourbières du Lac d'En Bas, Coualle Basse, Plaine Jacquot, Chastelets ainsi que le plan d'eau du Lac d'en Bas.

La méthode de définition du périmètre d'extension a respecté le mode opératoire suivant :

- > prise en compte des complexes tourbeux dans leur ensemble,
- > délimitation des zones humides, en se basant sur la topographie (cuvettes, bas de pente) et la physiologie des communautés végétales, et confirmation par photographies aériennes,
- > ajustement du périmètre par vérification terrain, en s'appuyant sur les limites naturelles visibles dans le paysage (changement de végétation, rupture de pente, talus, fossé, ...) complété par des sondages pédologiques pour confirmer la présence de sols tourbeux (épaisseur > 10 cm).

Le périmètre d'extension couvre une surface totale de 144,2 ha, compris pour l'essentiel sur la commune de La Godivelle et une petite partie sur Compains (2,84 ha).

Par rapport au périmètre de travail initial, la surface a progressé d'environ 20 ha, essentiellement pour intégrer des prairies tourbeuses situées en marge ouest de la Coualle Basse (après vérification de la présence de sols tourbeux) .

Entités	Surface
Lac d'en Bas et tourbière	70,3 ha
Tourbière des Chastelets	20,2 ha
Tourbière de la Plaine Jacquot	22,0 ha
Tourbière de la Coualle Basse	31,7 ha
	144,2 ha

➤➤ Périumètre ajusté du projet d'extension de la Réserve naturelle



➤➤ Situation foncière

La création de la RNN des Sagnes de La Godivelle s'est faite sur une opportunité foncière, aussi le périmètre actuel a la particularité d'avoir toutes ces parcelles propriétés privées de l'Etat.

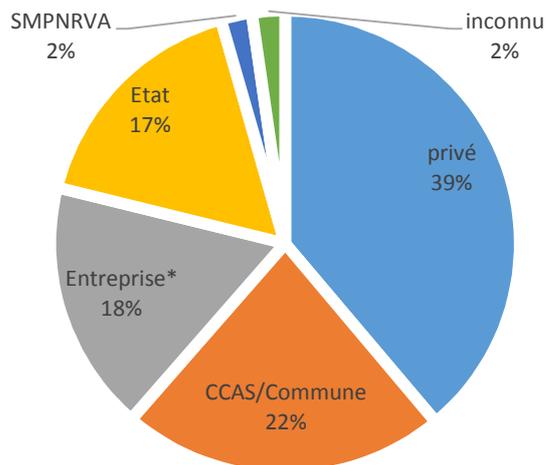
Mis à part quelques très grandes parcelles, le cadastre sur ce secteur est fortement morcelé et ce sont majoritairement des petites parcelles (< 4 ha). Ainsi ce sont **41 propriétaires** qui sont concernés par l'extension du périmètre, comprenant en tout **143 parcelles**.

Sur 6 parcelles, les propriétaires n'ont pas encore été identifiés et 58 parcelles sont en copropriété.

A noter que le gestionnaire de la Réserve naturelle a mis en place depuis une animation foncière sur ce secteur, ainsi **41,5% du parcellaire ciblé** dans l'extension est déjà soit **en maîtrise d'usage** soit **en maîtrise foncière** (les parcelles dont la propriété est communale, celles du CCAS et celles du Parc des Volcans : 35 parcelles pour 59,39 ha).

Les parcelles regroupées comme « entreprise » appartiennent soit à des groupements forestiers soit à une SCI.

Dans la grande majorité des cas, ce sont seulement des petites parcelles où des petits secteurs dont la moyenne de surface ciblée pour l'extension est de 3,32 ha.



➤➤ Situation foncière dans le périmètre du projet d'extension de la Réserve naturelle



C. PATRIMOINE NATUREL

1. Etat des connaissances

Les tourbières de la Godivelle bénéficient d'un effort de prospection important par de nombreux naturalistes, scientifiques, de par le classement d'une partie en RNN, mais aussi par leur intégration au réseau Natura 2000 et leur classement en ZNIEFF. Ils existent de multiples sources d'informations.

➤➤ Habitats

Plusieurs études font référence à la description des habitats et/ou des milieux, mais aucuns travaux n'englobent l'intégralité du périmètre proposé pour l'extension. Les données de la cartographie des habitats pour Natura 2000 (Nicolas, 2005) et des diagnostics fonctionnels (Goubet, 2008, 2010, 2011, 2012 et 2017) des tourbières du Lac d'en Bas, de la Coualle Basse et de la Plaine Jacquot ont été compilées afin d'apporter une première description à l'échelle des 4 tourbières.

Sources	Lac d'en Bas	Coualle Basse	Plaine Jacquot	Chastelets
Cartes des UFE (Goubet 2008, 2010, 2011, 2012, 2017)	X	X	X	
Cartographie des habitats CHANES (Nicolas 2006)	X	X	X	X
Cartographie des habitats (Moyses 2005)		X		
Cartographie de végétation (Chausson & Leroy 2003)	X	X		
Carte des milieux naturels (Avenel 2004)			X	
Carte des associations et des synusies végétales (Blanchard 1991)			X	
Étude phytosociologique (Sremski 1991)		X		
Diagnostic écologique (Coquillard & Geugnot 1990)				
Carte de la végétation (Bignon 1987)	X			

➤➤ Faune - Flore

Des données sont disponibles sur 28 groupes taxonomiques. La tourbière du Lac d'En Bas, suivie de celle de la Plaine Jacquot, sont les sites qui ont bénéficié de la plus forte pression d'observation. La Flore, les Oiseaux, les Lépidoptères puis les Bryophytes regroupent à eux quatre plus de 85 % des données disponibles.

Les données et les sources présentées dans le tableau ci-dessous sont les informations qui nous ont été rendues disponibles (au 31/04/2017) et qui ont été rentrées dans la base de données SERENA. Ce recensement est probablement loin d'être exhaustif mais dresse un état des lieux déjà conséquent.

Nb données	Lac d'en Bas	Coualle Basse	Plaine Jacquot	Chastelets	Total	Sources
Amphibiens	11		4	1	16	Brunhes & Baudoin 1980 ; Brunhes, Francez & Mollet 1981 ; Brunhes 1986 ; Blanchard 1990 ; Frances & Brunhes 1980 ; Suivis écologiques RNN/PNRVA
Annélides	6				6	Brunhes & Baudoin 1980 ; Brunhes, Francez & Mollet 1981 ; Brunhes 1986
Arachnides	469				469	Brunhes & Baudoin 1980 ; Brunhes, Francez & Mollet 1981 ; Brunhes 1986 ; Villepoux 2001
Bryophytes	821	291	912	1219	3243	Bignon 1987 ; Brunhes & Baudoin 1980 ; Brunhes, Francez & Mollet 1981 ; Brunhes 1986 ; Hugonnot 2001 ; Petetin & Gravelat 2002 ; Chloris (CBNMC - export 2014) ; Goubet 2008, 2010, 2011, 2012 ; Hugonnot 2015a.b.
Champignons	357	48			405	Bauvet 2010 ; Corriol 2010
Chromistes	1				1	Brunhes & Baudoin 1980 ; Brunhes, Francez & Mollet 1981 ; Brunhes 1986.
Coléoptères	141	106	64	46	357	Brunhes & Baudoin 1980 ; Brunhes, Francez & Mollet 1981 ; Brunhes 1986 ; Dupont 1999 ; Calmont 2005, 2006
Crustacés	7				7	Brunhes & Baudoin 1980 ; Brunhes, Francez & Mollet 1981 ; Brunhes 1986.
Diptères	180				180	Brunhes & Baudoin 1980 ; Brunhes, Francez & Mollet 1981 ; Brunhes 1986 ; Brunhes & Dufour 1992
Ephémères	3				3	Brunhes & Baudoin 1980 ; Brunhes, Francez & Mollet 1981 ; Brunhes 1986.
Hémiptères	1				1	Brunhes & Baudoin 1980 ; Brunhes, Francez & Mollet 1981 ; Brunhes 1986.
Hyménoptères	280	70	420	275	1045	Brunhes & Baudoin 1980 ; Brunhes, Francez & Mollet 1981 ; Brunhes 1986 ; Galkowski (Ant'Area) 2015, 2016
Lépidoptères	941	270	1347	108	2666	Brunhes (non daté) ; Brunhes & Baudoin 1980 ; Brunhes, Francez & Mollet 1981 ; Brunhes 1986 ; Blanchard 1990 ; Dupont 1999 ; Leroy & Bachelard 2002 ; Bachelard 2004 ; Avenel 2004 ; PNRVA 2016 ; Suivis écologiques RNN/PNRVA
Mammifères	58		1		59	Frances & Brunhes 1980 ; Brunhes & Baudoin 1980 ; Brunhes, Francez & Mollet 1981 ; Brunhes 1986. ; Durieu 2013 ; Suivis écologiques RNN/PNRVA
Mécoptères	1				1	Brunhes & Baudoin 1980 ; Brunhes, Francez & Mollet 1981 ; Brunhes 1986.
Mollusques	100	20			120	Brunhes & Baudoin 1980 ; Brunhes, Francez & Mollet 1981 ; Brunhes 1986 ; Bertrand & Vial 2007 ; Machin 2017
Odonates	252	5	39	5	301	Brunhes & Baudoin 1980 ; Brunhes, Francez & Mollet 1981 ; Brunhes 1986 ; Blanchard 1990 ; Vernier 1995 ; Dupont 1999 ; PNRVA 2015 ; Suivis écologiques RNN/PNRVA
Oiseaux	6580	135	11	9	6735	Frances & Brunhes 1980 ; Faune-auvergne (export 2015) ; Suivis écologiques RNN/PNRVA
Orthoptères	129	76	16	5	226	Brunhes & Baudoin 1980 ; Brunhes, Francez & Mollet 1981 ; Brunhes 1986 ; Dupont 1999 ; Boitier 2005 ; Suivis écologiques RNN/PNRVA
Perles	5				5	Brunhes & Baudoin 1980 ; Brunhes, Francez & Mollet 1981 ; Brunhes 1986.
Phryganes	17				17	Brunhes & Baudoin 1980 ; Brunhes, Francez & Mollet 1981 ; Brunhes 1986.
Phtiraptères	1				1	Brunhes & Baudoin 1980 ; Brunhes, Francez & Mollet 1981 ; Brunhes 1986.
Plantes	2430	854	5596	1105	9985	Brunhes & Baudoin 1980 ; Brunhes, Francez & Mollet 1981 ; Brunhes 1986 ; Bignon 1987 ; Blanchard 1990 ; Vernier 1995 ; Avenel 2004 ; Petetin & Gravelat 2002 ; Goubet 2008, 2010, 2011, 2012, 2017 ; Chloris (export 2014) ; PNRVA 2016 ; Nawrot 2015a.b ; Suivis écologiques RNN/PNRVA
Poissons	3				3	Frances & Brunhes 1980
Protistes	14				14	Brunhes & Baudoin 1980 ; Brunhes, Francez & Mollet 1981 ; Brunhes 1986.
Reptiles	5		1		6	Frances & Brunhes 1980 ; Blanchard 1990 ; Brunhes & Baudoin 1980 ; Francez & Mollet 1981 ; Brunhes 1986
Rotifères	46				46	Francez 1988
Diatomées						Beauger 2017
Total général	12859	1875	8411	2773	25918	

2. Habitats naturels

Les milieux présents sur les tourbières de La Godivelle se répartissent en 9 grands ensembles :

- > eaux courantes,
- > eaux douces stagnantes,
- > végétation de ceinture des bords des eaux,
- > bas-marais, tourbières de transition et sources,
- > tourbières hautes,
- > prairies humides et mégaphorbiaies,
- > pelouses silicoles sèches,
- > prairies mésophiles,
- > forêts riveraines, forêts et fourrés très humides.

Les eaux douces et courantes, dont le Lac d'en Bas, représentent environ 12 ha. Deux habitats à fort intérêt patrimonial sont présents aux abords du lac, sur quelques centaines de mètres carrés : « Gazons d'Isoètes euro-sibériens » et « Tapis immergés de Characées ».

Les végétations de ceinture des bords des eaux couvrent plus de 18 ha, majoritairement des roselières.

Les tourbières hautes à peu près naturelles, les tourbières à molinie et les tourbières de transition représentent environ 27 ha.

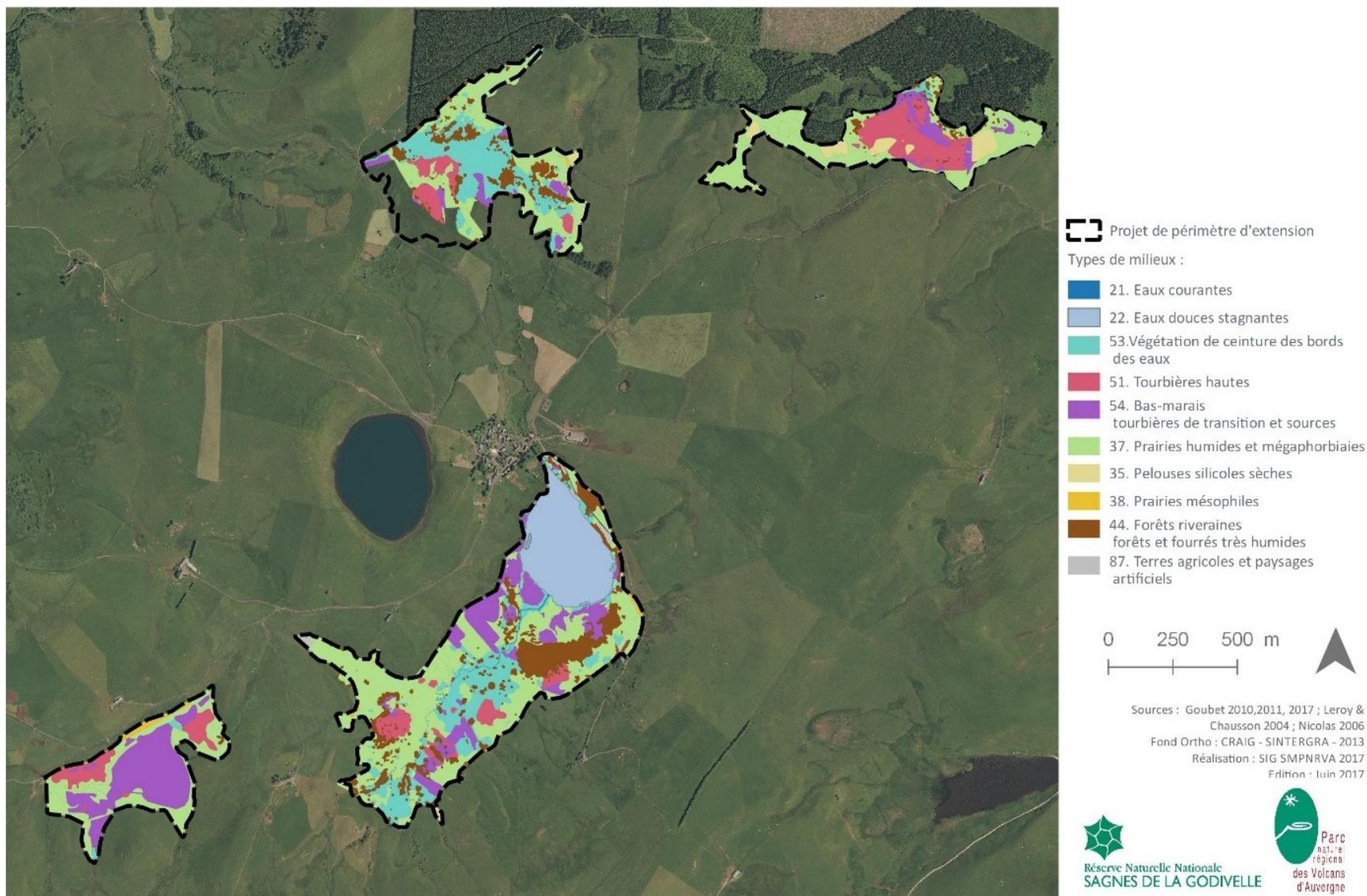
Les prairies humides et mégaphorbiaies sont les habitats les plus représentés avec plus de 40 ha. Elles se répartissent entre les mégaphorbiaies à Filipendule, les prairies humides oligotrophes et eutrophes.

La surface couverte par les prairies mésophiles et pelouses silicoles n'est pas connue avec précision car ces milieux sont absents du périmètre de la Réserve actuelle. La majorité d'entre elles ont un usage agricole.

Les boisements, essentiellement des saussaies marécageuses de saules et de bouleaux, représentent environ 13 ha. Ils sont principalement localisés au niveau de l'arc boisé de la tourbière du Lac d'en Bas.

46 habitats Corine biotope - 7 habitats d'intérêt communautaire soit 88,5 ha

➤➤ Habitats naturels dans le périmètre du projet d'extension de la Réserve naturelle



3. Faune - Flore

Le périmètre proposé à l'extension de la Réserve naturelle abrite une faune et une flore remarquable, avec de nombreux taxons d'intérêt patrimonial répartis sur les 4 complexes tourbeux.



Les tourbières de La Godivelle présentent une richesse bryologique exceptionnelle qui les classe parmi les plus riches de la région. 165 taxons soit 20 % de ceux connus en Auvergne ont été trouvés sur les 4 tourbières, dont des espèces à très fort enjeu comme : *Meesia triquetra*, *Orthotrichum rogeri*, *Hamatocaulis vernicosus* ou encore *Pseudocalliergon trifarium*. Le cortège lié au bas-marais minérotrophe est tout aussi remarquable avec un nombre important d'espèces relictuelles ou aux exigences écologiques fortes. 7 % des espèces considérées comme menacées en Auvergne se retrouve sur les tourbières de La Godivelle, soulignant l'importance du site dans la conservation de la bryoflore auvergnate.

Sur les 289 espèces de plantes vasculaires recensées, 22 espèces sont considérées comme patrimoniales, dont certaines constituent ici des populations importantes constituant un enjeu régional voire national. La remontée de sources riches en bases sur deux secteurs de la tourbière du Lac d'en Bas explique l'installation de certaines espèces oligotrophes comme *Eriophorum gracile*, *Carex limosa* et *Epipactis palustris*. D'autres secteurs possèdent des végétations turfigènes et les anciennes fosses de



tourbage abritent l'essentiel des stations de *Salix bicolor*, *Vaccinium oxycoccos* et *Drosera rotundifolia*. Les berges graveleuses et tourbeuses du Lac d'en Bas permettent la coexistence d'herbiers à Isoète et Littorelle. Les populations importantes d'*Isoetes echinospora* sont tout à fait remarquables, d'autant plus les sites offrant des conditions favorables au développement de l'espèce sont aujourd'hui rarissimes.

Les enjeux avifaunistiques se concentrent essentiellement sur les milieux ouverts et semi-ouverts : haut-marais, mégaphorbiaies, phalaridaies, cariçaies et prairies humides avec des espèces liées aux formations herbacées parsemées de buissons et d'arbres isolés : la pie-grièche grise, la locustelle tacheté, le bruant des roseaux, le tarier des prés et le pipit farlouse. La bécassine des marais est observée tous les ans en période de reproduction sur le tremblant du Lac d'en Bas depuis 2010. Bien qu'aucune preuve de nidification certaine n'ait pu être établie (nids, pontes, jeunes), au vu de la fragilité et du déclin avéré des populations en France, l'espèce doit être considérée comme un enjeu majeur.



1) *Meesia triquetra* 2) *Eriophorum gracile* 3) *Isoetes echinospora* 4) *Gallinago gallinago*
(photos : L. PONT, sauf *I. echinospora* : M. MADY, CBNMC)

Les tourbières de La Godivelle présentent une entomofaune très riche favorisée par la diversité de milieu, et dont l'intérêt est reconnu de longue date (les premiers inventaires datent de 1979). On y retrouve un cortège typique des zones humides et milieux tourbeux : les papillons Azuré des mouillères et Cuivré de la Bistorte, qui ont là parmi les plus belles populations régionales voire même peut être nationales, des odonates comme la Leucorhine douteuse dont des centaines d'individus peuplent les mares de la Plaine Jacquot à la fin du printemps, la Cordulie arctique, qui trouve son optimum de vie dans les gouilles, ou encore la Decticelle des bruyères, sauterelle inféodée aux milieux tourbeux.

Toutes les espèces d'araignées exclusives des tourbières à sphaignes sont présentes, cas certainement très rare en Auvergne sinon en France. Un vaste contingent d'araignées « compagnes », dont beaucoup d'espèces exclusives des zones humides et préférant les tourbières, forment une cohorte d'une importance très significative (VILLEPOUX, 2003).

1643 espèces recensées - 29 groupes représentés - 118 espèces patrimoniales

➤➤ Représentation schématique des principaux enjeux espèces et habitats sur les tourbières de La Godivelle



4. Contribution à la SCAP (enjeux d'importance nationale)

Les enjeux définis ci-dessous sont les habitats et les espèces définis dans la Stratégie nationale de création d'aires protégées (SCAP), qui doit concourir à stopper la perte de biodiversité en protégeant de nouveaux habitats et habitats d'espèces dans un réseau plus écologiquement cohérent d'aires protégées. Elle est déclinée à une échelle régionale (anciennement Auvergne).

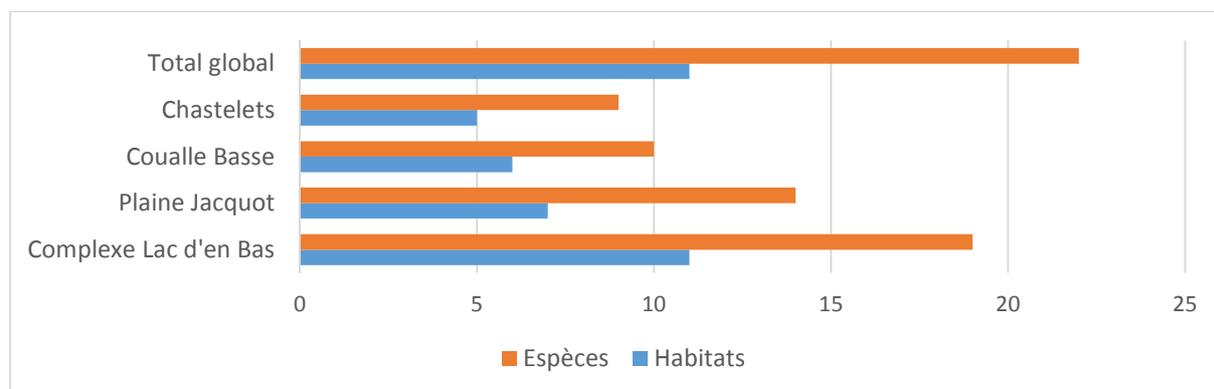
Au vu des connaissances actuelles, le projet de périmètre d'extension engloberait 11 habitats et 22 espèces d'importance nationale.

Espèces		Priorité SCAP nationale	Priorité SCAP régionale	Lac d'en Bas	Coualle Basse	Plaine Jacquot	Chastelets
Arachnides	<i>Pardosa sphagnicola</i> (Dahl, 1908)	Cplt 2016	Cplt 2016	X			
	<i>Pirata uliginosus</i> (Thorell, 1856)	1-	1+	X			
	<i>Trochosa spinipalpis</i> (F.O. Pickard-Cambridge, 1895)	1-	1-	X			
Bryophytes	<i>Hamatocaulis vernicosus</i> (Mitt.) Hedenäs	1+	2+	X	X	X	X
	<i>Kurzia pauciflora</i> (Dicks.) Grolle	1-	1+				X
	<i>Orthotrichum rogeri</i> Brid.	1+	1+		X	X	X
Lépidoptères	<i>Euphydryas aurinia</i> (Rottemburg, 1775)	1+	1+	X	X	X	
	<i>Lycaena helle</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	1+	1+	X	X	X	X
	<i>Maculinea alcon alcon</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	1-	1+	X	X	X	X
Mammifère	<i>Arvicola sapidus</i> Miller, 1908	1+	1+	X			
	<i>Lutra lutra</i> (Linnaeus, 1758)	2+	1+	X			
Odonates	<i>Coenagrion lunulatum</i> (Charpentier, 1840)	Cplt 2016	Cplt 2016	X		X	
	<i>Leucorrhinia dubia</i> (Vander Linden, 1825)	Cplt 2016	Cplt 2016	X		X	X
	<i>Somatochlora arctica</i> (Zetterstedt, 1840)	Cplt 2016	Cplt 2016			X	X
Oiseaux	<i>Gallinago gallinago</i> (Linnaeus, 1758)	1+	1+	X			
	<i>Lanius excubitor</i> Linnaeus, 1758	1-	1+	X	X	X	X
	<i>Saxicola rubetra</i> (Linnaeus, 1758)	Cplt 2016	Cplt 2016	X	X	X	X
Orthoptère	<i>Metrioptera brachyptera</i> (Linnaeus, 1761)	Cplt 2016	Cplt 2016	X	X	X	
	<i>Pseudochorthippus montanus</i> (Charpentier, 1825)	Cplt 2016	Cplt 2016	X	X	X	
Plantes	<i>Ligularia sibirica</i> (L.) Cass., 1823	2+	2+	X	X	X	X
	<i>Potamogeton praelongus</i> Wulfen, 1805	Cplt 2016	Cplt 2016			X	
	<i>Luronium natans</i> (L.) Raf., 1840	2+	2+	X			
Total				19	10	14	9

IC	Corine	Habitats	Priorité SCAP nationale	Priorité SCAP régionale	Lac d'en Bas	Coualle Basse	Plaine Jacquot	Chastelets
6410		Près humides subatlantiques a péricontinentaux, montagnards du Massif Central et des Pyrénées	2-	2-	X	X	X	
6430		Megaphorbiaies mésotrophes montagnardes	2-	2-	X	X	X	X
7120		Végétation dégradée des tourbières hautes actives, susceptibles de restauration	1-	2-	X	X	X	X
7140		Tourbières de transition et tremblants	1-	2-	X	X	X	X
3130		Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto- Nanojuncetea	2-	2-	X			
3140		Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.	1-	1-	X			
37.21		Prairies inondables	1-	1-	X	X	X	
7110		Végétation des tourbières hautes actives	1-	2-	X			
91D0*		Tourbières boisées*	1-	2-	X		X	
6520		Prairies fauchées montagnardes et subalpines du Massif Central	1-	2-	X			X
6230		Pelouses acidiclinales montagnardes du Massif Central	1-	2+	X	X	X	X
Total					11	6	7	5

*habitats potentiellement présents (divergences entre experts)

➤➤ Nombre d'espèces et d'habitats d'importance nationale dans le périmètre du projet d'extension



D. USAGES EN VIGUEUR

Le territoire de la Réserve naturelle des Sagnes de La Godivelle n'était le support d'aucune activité socio-économique, si ce n'est le tourisme à sa marge. Avec le projet d'extension, de nouveaux usages entrent en compte, qu'il est important de bien caractériser afin de concilier préservation des tourbières et activités humaines.

1. L'agriculture

>>> Productions principales

L'activité agricole de La Godivelle est tournée principalement vers l'élevage bovin pour la production de viande et de lait avec transformation fromagère.

L'élevage de vaches allaitantes est la production principale en termes de nombre d'exploitations et de SAU. L'activité porte essentiellement sur la vente de broutards maigres à des marchands de bestiaux, à destination de l'Italie pour l'engraissement.

Autrefois largement majoritaires, les producteurs laitiers ne sont plus que 4 à exploiter des parcelles sur la commune. Le lait est acheté brut et transformé en fromage dans les laiteries, 2 valorisent leur production en AOP Saint Nectaire. Aucune ferme ne fait de vente directe.

>>> Surfaces agricoles et exploitations

Le périmètre d'extension comprend 28 ha de surfaces agricoles, soit 19 % du complexe tourbeux.

13 agriculteurs sont concernés par le projet, 7 en individuels, 5 en GAEC et 1 en EARL. La plupart ont leur siège d'exploitation à La Godivelle ou sur les communes voisines, 2 agriculteurs sont domiciliés hors du département du Puy-de-Dôme.

La SAU est exclusivement caractérisée par des systèmes herbagers de prairies permanentes et d'estives, réparties dans des proportions équivalentes entre les prés de fauches et les pâtures.

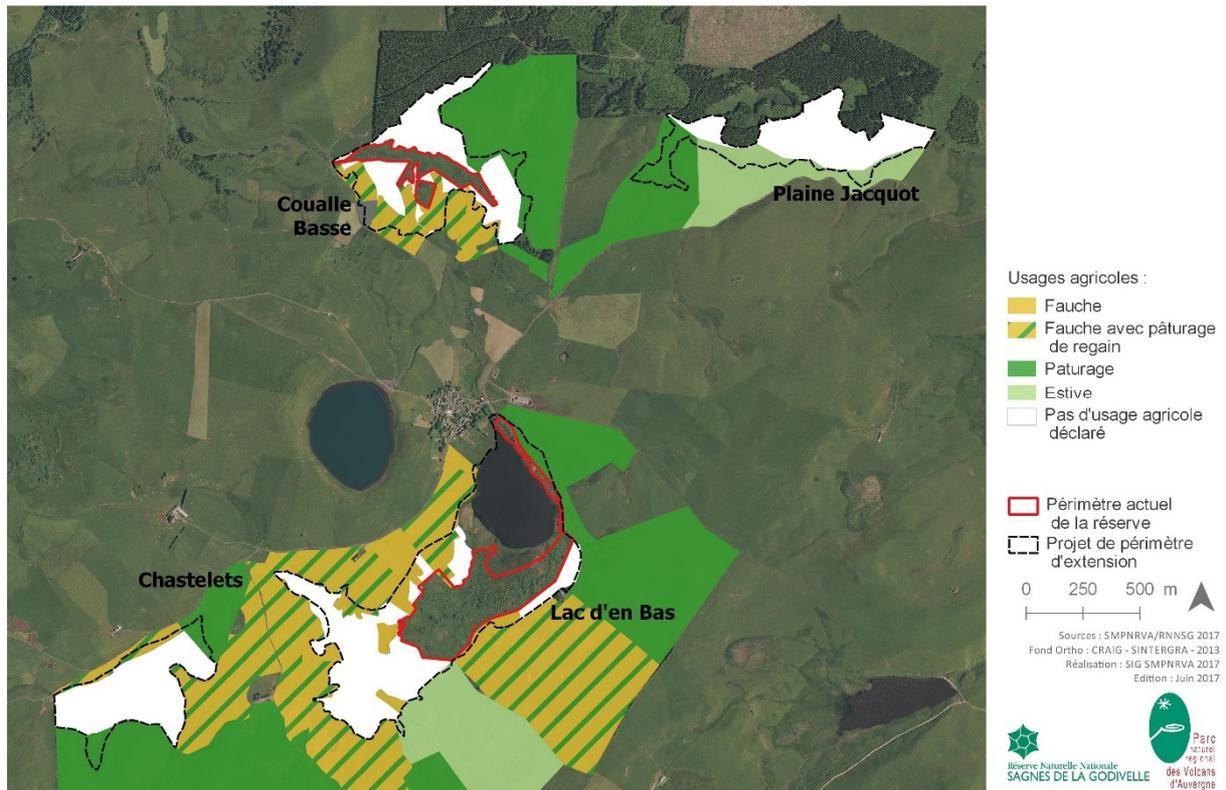
Le parcellaire agricole a la particularité d'abriter une proportion importante d'habitats d'intérêt communautaire : prairies humides, mégaphorbiaies, bas-marais, tourbières de transition, pelouses acidiclives, landes et prairies de fauche montagnardes, ...

>>> Pratiques et fertilisation

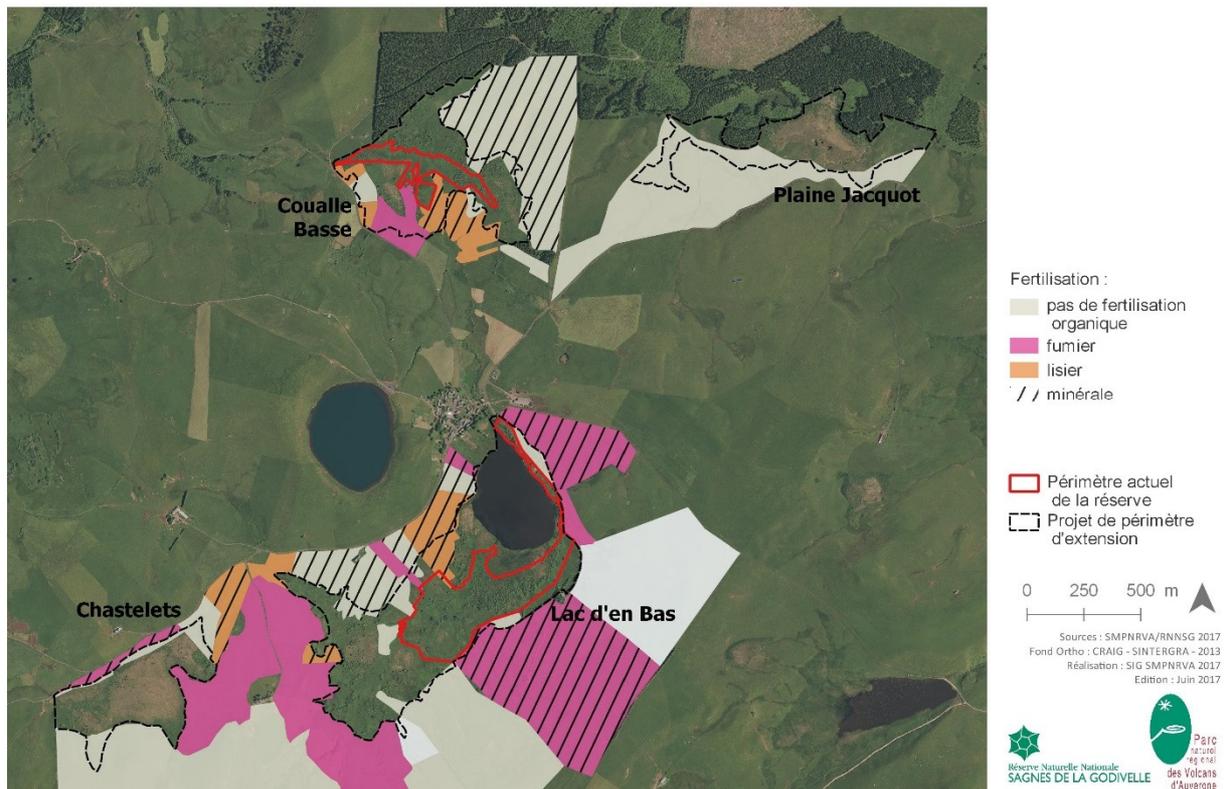
16 ha sont fauchés et 12 ha sont uniquement pâturés. Les prés destinés à la production de foin sont fauchés une fois dans l'année, assez tardivement du fait de l'hydromorphie marquée des sols, généralement entre mi et fin juillet. La plupart connaissent un pâturage de regain de quelques jours à l'automne. Quelques parcelles sont fauchées deux fois, autour de la mi-juin puis fin août. Les rendements moyens varient entre 3 et 4,5 TMS/ha.

3,8 ha reçoivent des apports de fumier et 5,8 ha du lisier. La fertilisation par engrais azotés concerne environ 4 ha, généralement après la première coupe pour favoriser le regain. Plus de 65 % des surfaces agricoles ne sont ni fertilisées ni amendées sur le périmètre proposé à l'extension.

➤➤ Usages agricoles dans le périmètre du projet d'extension de la Réserve naturelle



➤➤ Pratiques de fertilisation dans le périmètre du projet d'extension de la Réserve naturelle



Tous les exploitants traitent leurs animaux contre les parasites (internes et externes), de manière systématique selon les conseils de leur vétérinaire. Les produits les plus utilisés sont l'Ivomec, l'Eprinex et la Cydectine. Quelques exploitants ont recours à des phytosanitaires pour la lutte contre le rat taupier (PH3) ou les chardons.

Un réseau important de rases existe de la tourbière. Il s'agit en général de petits drains d'écoulement, parallèles à la pente pour favoriser l'assainissement des prairies. Certaines de ces rases ne sont plus fonctionnelles et tendent à se refermer. D'autres sont entretenues tous les 2 à 3 ans. Aucune étude précise n'a été réalisée concernant ce réseau de rases, leur impact sur le fonctionnement hydrologique de la tourbière n'est pas connu.

Les rases, ruisseaux ainsi que le Lac d'en Bas sont généralement utilisés pour l'abreuvement du bétail. Des tonnes à eau sont installées sur les parcelles dépourvues de points d'eau. Très peu de zones d'érosion des cours d'eau liées à l'abreuvement ont été repérées dans le périmètre d'extension.

➤➤➤ Entretien des rases dans le périmètre du projet d'extension de la Réserve naturelle



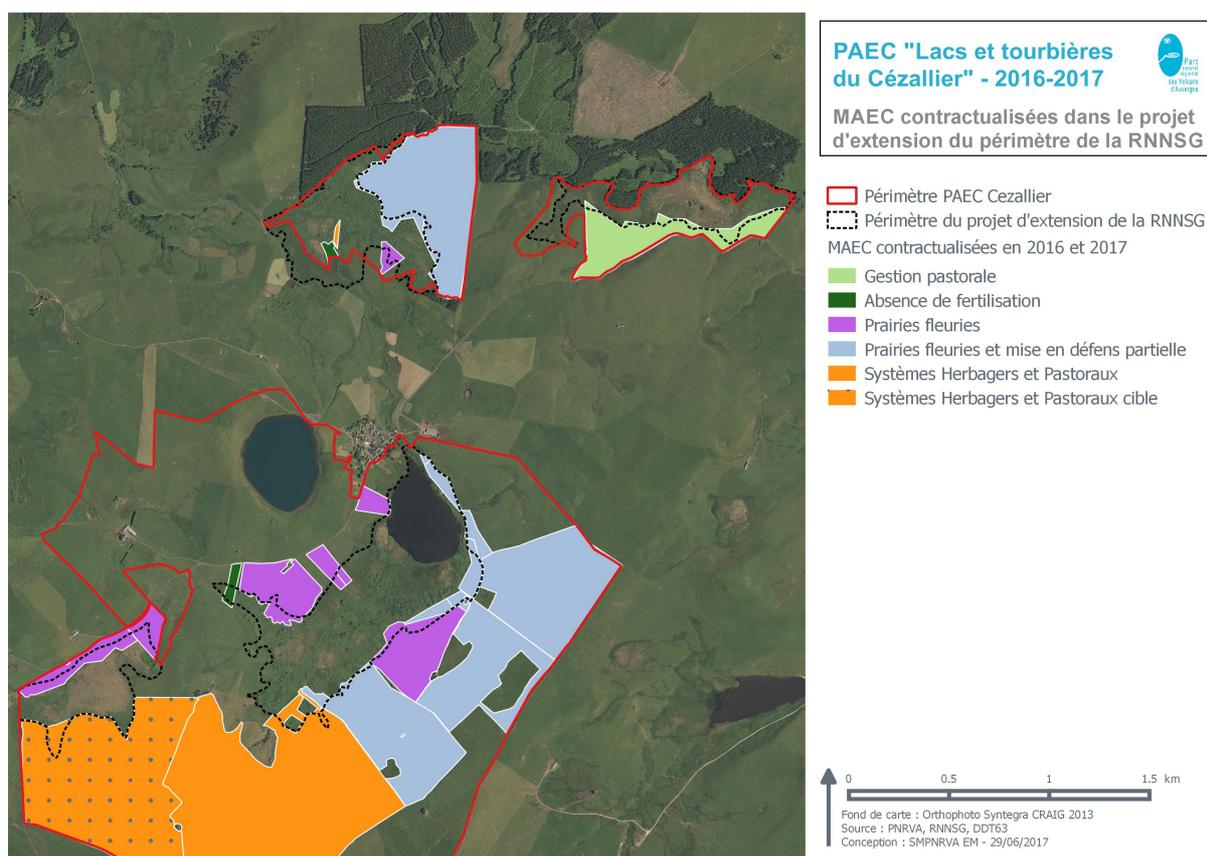
➤➤ Gestion agro-environnementale

8 exploitations se sont engagés dans le PAEC « Lacs et tourbières du Cézallier » sur le secteur de La Godivelle pour la période 2016-2020 :

- > la MAEC « prairies fleuries » permet la préservation de la diversité floristique des prairies en vérifiant la présence homogène et suffisante sur la parcelle de plantes fleuries identifiées pour leur sensibilité à la fertilisation et/ou à une fauche précoce,
- > la MAEC « prairies fleuries et mise en défens partielle » implique en plus la mise en défens de 5% de la parcelle jusqu'au 1^{er} août pour éviter le piétinement,
- > la MAEC « amélioration de la gestion pastorale » est basée sur un plan de gestion permettant de faire évoluer les pratiques pastorales selon les nécessités sur la parcelle : période d'utilisation pastorale, chargement, gestion des points d'eau, des points de franchissement, de l'affouragement, préconisations spécifiques relatives à des milieux sensibles,
- > la MAEC « systèmes herbagers et pastoraux » est souscrite par une exploitation pour l'ensemble des îlots de son exploitation. L'agriculteur s'engage à conserver les surfaces en herbe, à les utiliser sans les sous-exploiter ni les surexploiter et à conserver les plantes indicatrices d'une gestion extensive,
- > la MAEC « absence de fertilisation » s'applique aux prairies de fauche et concerne l'absence de fertilisation N, P et K d'origine minérale et organique (sauf restitution au pâturage).

Les surfaces contractualisées dans le périmètre d'extension représentent environ 20 ha sur un total 28 ha de surfaces agricoles. Les mesures « prairies fleuries » sont les plus plébiscitées avec 14 ha. La mesure « absence de fertilisation » concerne près de 1 ha.

➤➤ Mesures agro-environnementales dans le périmètre du projet d'extension de la Réserve naturelle



2. La sylviculture

Aucune activité forestière ne s'exerce dans le périmètre du projet d'extension.

Des forêts de production sont toutefois présentes dans les bassins versants des tourbières de la Coualle Basse et de la Plaine Jacquot. Cela concerne 3 propriétaires pour 117 ha de boisements résineux. Le massif forestier du Joran résulte de plantations en épicéas au début des années 1970. Suite à la tempête de 1999, ces boisements ont été reconstitués avec diverses essences : mélèze, pin sylvestre, douglas, épicéa. Sur les secteurs non sinistrés, les propriétaires et les gestionnaires s'orientent vers une gestion différenciée des classes d'âge pour irrégulariser ces peuplements et favoriser la régénération naturelle.

3. La chasse

➤➤ Chasse communale

La chasse est gérée sur le territoire de La Godivelle par une société communale qui rassemble une quinzaine de sociétaires.

L'activité cynégétique est tournée vers le petit et gros gibier (lièvre, chevreuil, sanglier) et les oiseaux d'eau (canards colverts, sarcelles). Les attributions au plan de chasse sont de l'ordre de 4 à 5 chevreuils et 1 sanglier par an. Les zones humides se prêtent bien à la chasse au chien d'arrêt de la bécassine et de la bécasse (Preumeries, Chastelets, Coualle Basse, Crouzeix). 150 à 200 bécassines sont prélevées tous les ans.

La société comprend 5 piégeurs agréés. Le renard est piégé pour limiter la prédation sur le lièvre, une soixantaine de captures ont été déclarés sur la saison 2015/2016. Des opérations de déterrage sont également réalisées sur les secteurs du Lac d'en Haut et des Chastelets.

Un concours de chasse au chien d'arrêt est organisé tous les ans par l'ADACAS avec le soutien des sociétés de chasse locales (La Godivelle, Espinchal, Compains, Egliseneuve, Besse). Environ 150 faisans sont lâchés pour l'occasion.

➤➤ Chasse au Lac d'en Bas

Le plan d'eau du Lac d'en Bas est fréquenté essentiellement au moment de l'ouverture pour la chasse des canards à la passée, puis 2 à 3 fois sur le reste de la saison. La dalle béton (dans le lac) a été aménagée pour y installer une plateforme de tir.

Tous les ans, des lâchers de canards colvert sont réalisés : une dizaine de couples de reproducteurs en avril, puis entre 50 et 100 en juillet. Les canards sont ensuite agrainés au maïs et au blé jusqu'à l'ouverture de la chasse.

L'exercice de la chasse est interdit dans le périmètre actuel de la Réserve naturelle. Cette réglementation n'est pas toujours respectée au niveau de l'aire d'accueil en berge Est.

➤➤ Chasses privées

Deux sociétés privées sont présentes sur le massif forestier du Joran au Nord de la Plaine Jacquot, sur la commune de Compains. Les secteurs tourbeux ne sont pas chassés.

4. La pêche

>>> Pêche en rivière

Deux cours d'eau principaux sont compris dans le périmètre d'extension : le ruisseau de la Coualle Basse en aval du village sur un tronçon de 1 km, et le ruisseau des Mortes, formé par la confluence du ruisseau des Chelles et du ruisseau des Crouzeix en amont de la tourbière du Lac d'en Bas, sur un linéaire cumulé de 2 km. Ils sont déjà intégrés pour partie dans la Réserve actuelle, sur respectivement 700 et 800 m. L'exercice de la pêche n'est pas réglementé par l'Arrêté ministériel de 1975.

La pêche sur le secteur de La Godivelle était gérée auparavant par l'AAPPMA EGEF. C'est désormais l'APPMA locale de Saint Donat qui a pris le relais. Elle est composée de 200 membres actifs.

Le ruisseau de la Coualle Basse est classé en 1^{ère} catégorie piscicole. Il est pratiqué occasionnellement par des pêcheurs de truite, la fréquentation semble très modeste sans que nous n'ayons d'informations plus précises. Aucun alevinage n'est réalisé.

Le ruisseau des Mortes de Preumeries n'est pas pêché.

>>> Pêche au Lac d'en Bas

Situation et gestion du plan d'eau

Le plan d'eau du Lac d'en Bas est détenu depuis 2000 par la Société civile immobilière « Drosera ». Les rives sont, elles, réparties entre différents propriétaires privés, à l'exception de la berge nord-est qui relève du domaine privé de l'Etat.

Le lac étant répertorié sur la carte de Cassini, il est considéré comme « fondé en titre ». Son statut d'eaux closes soustrait le propriétaire à la réglementation piscicole (dates, tailles de capture, ...).

Depuis 2005, la gestion piscicole du lac est confiée à l'association « Godivelle Imagination » qui comptait en 2015 une vingtaine d'adhérents. Par ailleurs, des cartes sont vendues à la journée pour les particuliers du 1^{er} mai au 15 août dans les commerces locaux, une vingtaine environ sur l'année.

Le plan d'eau est entretenu par faucardage. Les herbiers de renouée amphibie sont fauchés pour faciliter la pratique de la pêche à la ligne.

L'association organise tous les ans au mois de juin la Fête de la Pêche, un concours a lieu sur le lac.

Pratique de la pêche

La pêche est ouverte toute l'année à l'exception de la période allant du 15 août au 1^{er} octobre. Seule la pêche à la ligne est autorisée (3 cannes par pêcheur).

Le peuplement piscicole est composé majoritairement de brochets et de tanches, ainsi que de perches, gardons et de quelques truites. L'association réalisait autrefois des lâchers de truites (700 kg à l'année), elle a cessé cette pratique en raison de la densité trop élevée de carnassiers.

La pêche du brochet au vif ou au leurre est la principale activité. Le nombre de captures est limité à 3 brochets par jour de pêche, sans restriction pour les autres espèces. L'usage de barques est interdit. La pêche en float tube est possible afin d'accéder aux zones plus profondes.

Les berges nord-est du lac sont particulièrement appréciées des pêcheurs, notamment les hauts fonds au niveau de la dalle en béton. L'accès au tremblant est interdit.

5. Le tourisme et autres activités de loisir

Souvent présenté dans les guides comme la porte d'entrée sur le Cézallier, le village de La Godivelle bénéficie d'un attrait touristique non négligeable, avec des atouts bien caractéristiques : l'église, la fontaine, le deux lacs et les tourbières. La renommée et les infrastructures apportées par la Réserve naturelle sont bien évidemment un gain supplémentaire pour l'attrait de la commune.

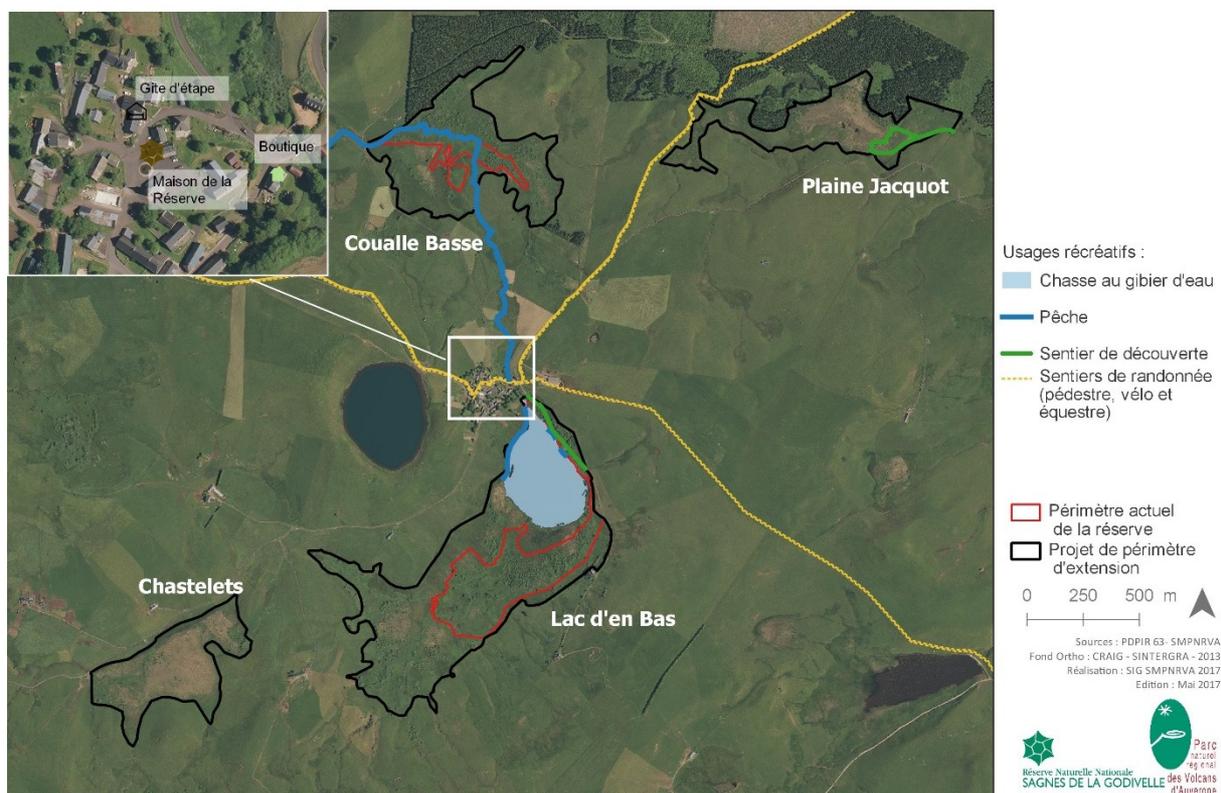
La Godivelle est une des étapes du GR « Tour du Cézallier » et de la « Grande Traversée du Massif Central » pour les VTT. Ce même sentier est une partie de la boucle de randonnée équestre « Cézallier-Limons ». L'éco-compteur installé par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme sur le GR entre La Godivelle et Brion comptabilise 6464 piétons et 436 cyclistes de mai à septembre 2016. La fréquentation reste principalement estivale (60 % des randonneurs sur juillet-août), avec tout de même un certain afflux de randonneurs au printemps et à l'automne (plus de 20 % au mois de juin).

Le nombre de visiteurs sur le sentier de découverte du Lac d'en Bas n'est pas connu. La seule donnée chiffrée disponible concerne l'espace muséographique : 1 500 à 2 000 personnes le visitent chaque année. La fréquentation sur le sentier est très certainement supérieure, drainant un public beaucoup plus large (seule voie d'accès pour observer le Lac d'en Bas, point touristique du village).

Les tourbières du Lac d'en Bas, de la Coualle Basse et des Chastelets ne sont pas ouvertes au public du fait de l'hydromorphie des sols et de la sensibilité des milieux et en l'absence d'aménagements spécifiques. Seuls de rares naturalistes sont susceptibles de les parcourir.

Seule la tourbière de la Plaine Jacquot reçoit du public. Equipée d'un sentier sur pilotis, des visites guidées sont organisées 3 fois par semaine en été et une dizaine durant le reste de l'année. Entre 300 à 500 personnes fréquentent le site tous les ans.

➤➤ Activités touristiques et de loisir dans le périmètre du projet d'extension de la Réserve naturelle



E. CALENDRIER DE LA CONCERTATION

Date	Lieu	Thématique	Objet	Participants
14/10/16	Sous-préfecture	Gouvernance	Organisation du projet	Sous-préfète, DREAL, DDT, PNRVA
16/11/16	Mairie de La Godivelle	Gouvernance	Présentation du projet à la commune	Sous-Préfète, Conseil municipal, PNRVA, DREAL, DDT
12/12/16	La Godivelle	Périmètre	Définition du périmètre	DREAL, DDT, PNRVA, Cabinet Goubet
11/01/17	Sous-préfecture	Lac d'en Bas	Présentation du projet aux propriétaires du lac	SCI Drosera, Sous-préfète, DREAL, PNRVA, Commune
25/01/17	La Godivelle	Agriculture	Présentation du projet aux agriculteurs	Représentant des agriculteurs, PNRVA
01/02/17	Mairie de La Godivelle	Gouvernance	Présentation du projet	Comité consultatif
15/02/17	Mairie de La Godivelle	Gouvernance	Présentation du projet	Propriétaires, usagers, habitants et collectivités
24/03/17	Lempdes	Chasse	Présentation du projet aux chasseurs	Fédération de chasse, DREAL, PNRVA
31/03/17	Apchat	Agriculture	Présentation du projet aux agriculteurs	Chambre d'Agriculture, DREAL, PNRVA, Commune
31/03 au 15/05/17	La Godivelle	Agriculture	Diagnostic agricole	13 agriculteurs
04/05/17	La Godivelle	Lac d'en Bas	Diagnostic Lac d'en Bas	SCI Drosera, Godivelle Imagination, Sous-préfète, DREAL, PNRVA, Commune
10/05/17	Lempdes	Pêche	Présentation du projet aux pêcheurs	Fédération de pêche, DREAL, PNRVA
15/05/17	La Godivelle	Chasse	Diagnostic de la chasse	Société Grand Joran, PNRVA
15/05/17	La Godivelle	Propriétaire	Présentation du projet	Propriétaire, PNRVA
17/05/17	Mairie de La Godivelle	Agriculture	Restitution du diagnostic agricole	Agriculteurs, Chambre d'Agriculture, DREAL, DDT, PNRVA, Commune
24/05/17	Mairie de La Godivelle	Gouvernance	Avancement du projet d'extension	Conseil municipal
15/06/17	Sous-préfecture	Chasse	Présentation du projet aux chasseurs	Sous-Préfète, Fédération de chasse, DREAL, DDT, PNRVA
16/06/17	La Godivelle	Gouvernance	Présentation du projet	Syndicat des tourbières, PNRVA
21/06/17	La Godivelle	Pêche	Diagnostic de la pêche	Fédération de pêche, AAPPMA, DREAL, PNRVA
05/07/17	La Godivelle	Chasse	Diagnostic de la chasse	Fédération de chasse, DREAL, PNRVA
12/07/17	Mairie de La Godivelle	Gouvernance	Etat d'avancement du projet	Comité consultatif